
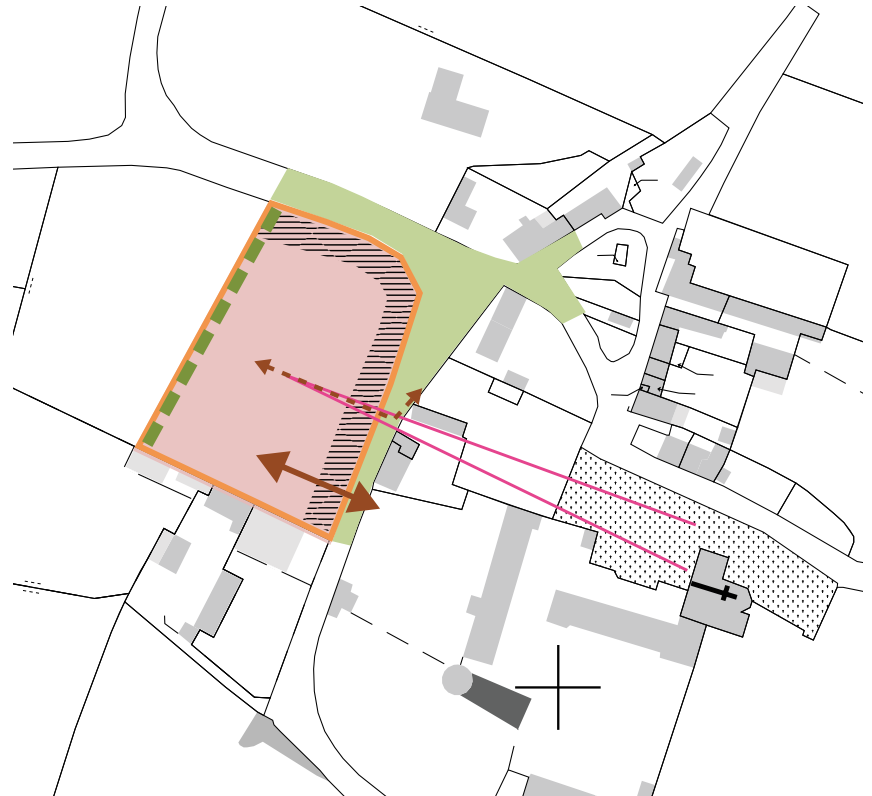




**ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION** selon l'article R151.6 du CU  
Schéma et prescriptions opposables

**MIXITÉ DES FONCTIONS**





 **Zone à vocation principale d'habitat**  
Densité moyenne minimale:  
10 logts/ ha



**DESSERTE / MOBILITÉ / SÉCURITÉ**

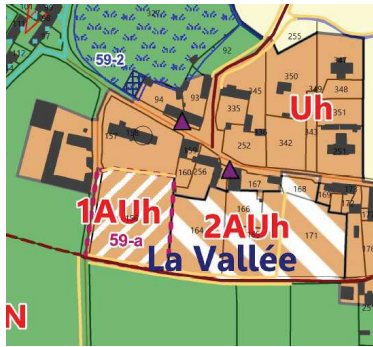
-  Accès véhicule à double sens (*emprise et emplacement à titre indicatif*)
-  Liaison douce (*tracé et emprise à titre indicatif*)

**PRINCIPES DE QUALITÉ URBAINE, PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE**

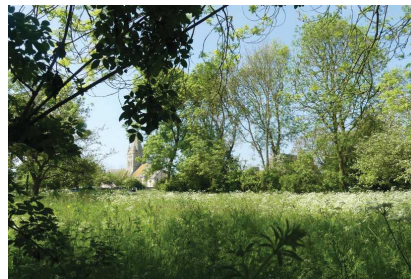
-  Espace de rencontre/ placette (*emprise et emplacement à titre indicatif*)
-  Haie bocagère ou alignements à créer (*emprise et emplacement à titre indicatif*).
-  Frange où bâtiments, végétation et frontages participent au décorum et à la qualité de l'espace-rue existant (*emprise et emplacement à titre indicatif*)
-  Tableau sur le patrimoine préservé et traitement qualitatif des limites de ce cône de vue (*emprise et emplacement à titre indicatif*)

La frange construite le long de la RD15 sera particulièrement soignée. Le bâti, de par son implantation, sa volumétrie et son revêtement s'inscrira dans la continuité du petit cœur de bourg existant dont il pourra s'inspirer. La vue sur le Prieuré, via la cour de la mairie, sera mise en valeur, elle fera face notamment à un cheminement piéton qui mènera à l'arrêt de bus de façon sécurisée. Une haie bocagère sera plantée à l'Ouest du site pour faire transition avec l'espace agricole. Le carrefour existant entre la RD125 et la rue du Foirage, sera quant à lui aménagé en espace de rencontre. Une étude particulière de conception de l'assainissement individuel devra être réalisée par un organisme spécialisé.

LOCALISATION ET ÉTAT DES LIEUX



Périmètre d'étude



Caractéristiques du site

SUPERFICIE : 0,5ha

ZONAGE : 1 AUh

CONSTATS & PARTICULARITÉS : La limite Ouest du site (une haie dense sur talus) participe au décor d'entrée de bourg, le long de la RD125. Le Chemin vert, beau chemin cerné de haies et de 3m d'emprise, longe le site au Sud et offre une belle visibilité sur la RD125. Le Chemin vert débouche également sur la rue des Fontelles qui offre une visibilité limitée en sortie à l'Est. Le site offre de belles vues sur l'église et est longé par la belle haie du cimetière.

ENJEUX : L'inscription du futur quartier dans la continuité du bourg qualitatif. La sécurisation des accès. Les connexions au bourg existant et ses promenades.

ASSAINISSEMENT : Non collectif

